

Revalorisation en cas d'accès à la catégorie A

	Montant de la revalorisation
Attaché d'administration	1 000 €
Chargé d'étude documentaire	600 €
Ingénieur d'étude	600 €
Chef de travaux d'art	600 €
Ingénieur des services culturels	600 €
Ingénieur de recherche	800 €
Assistant ingénieur	600 €

Revalorisation en cas d'accès à la catégorie B

	Montant de la revalorisation
Secrétaire administratif	500 €
Secrétaire de documentation	500 €
TSCBF	500 €
Technicien d'art	500 €
Technicien de recherche	500 €